Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9170769
Centre d'intérêt : 960

Sondage sur le sport collégial / Comité sur le sport au collégial, Commission des affaires étudiantes, Fédération des cégeps. -- Montréal : La Fédération, 1991.
14, 2 p. ; 28 cm + doc. d'acc. (24 f.).

Titre de la couv. Titre du doc. d'acc. : Sport au collégial : compilation des questionnaires complétés par les responsables des sports (35 questionnaires) et les D.S.A.E. (34 questionnaires).

Vedette(s)-secondaire(s) : Fédération des cégeps. Comité sur le sport au collégial

Descripteur(s) : Sport • Activité physique • Rapport d'enquête • Questionnaire • Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce sondage visait d'abord à vérifier la mise en application et la pertinence actuelle des recommandations adoptées par la Commission des affaires étudiantes en 1987 concernant le sport au collégial. La Commission souhaitait aussi recueillir des informations et des commentaires lui permettant d'engager une réflexion sur les orientations à privilégier pour les années à venir en matière de sport au collégial. Un questionnaire a été complété par 34 directeurs des affaires étudiantes et 35 responsables des sports pour une représentation de 41 collèges. Les principaux éléments sondés par le questionnaire étaient : la reconnaissance de la contribution du sport à la formation de la personne, la concertation avec les municipalités, la coordination régionale, le partage des responsabilités entre les instances, les critères d'admissibilité aux activités sportives, les critères d'âge, la participation féminine, la politique étude/sport, la collaboration au développement de l'élite sportive, le rôle de la CAE relativement au sport collégial.

Type de document :

9170769-A

SONDAGE SUR LE SPORT COLLÉGIAL

Comité sur le sport au collégial
Commission des affaires étudiantes,
Fédération des cégeps,
juin 1991

Fédération des cégeps, 500, boulevard Crémazie Est, Montréal, (Québec) H2P 1E7 - Tél.: (514) 381-8631

TABLE DES MATIÈRES

1. Objectifs du sondage 3

2. Méthodologie 3

3. Résultats 4

3.1. Reconnaissance de la contribution du sport à la formation de la personne 4

3.2. Concertation avec les municipalités 4

3.3 Coordination régionale 4

3.3.1 La division régionale actuelle favorise-t-elle la réalisation d'activités sportives? 4

3.3.2 La division actuelle est-elle plus favorable que l'ancienne? 5

3.4 Partage des responsabilités entre les instances 5

3.4.1 Conditions de réalisation des championnats interrégionaux et provinciaux 5

3.4.2 Conditions de participation d'une équipe d'un collège à une ligue d'une autre région 6

3.4.3 Conditions de participation d'un collège à une autre région 7

3.4.4 Conditions de participation d'un ensemble de collèges à des ligues interrégionales 7

3.5 Critères d'admissibilité aux activités sportives 8

3.5.1 Ouvrir les activités sportives aux non-étudiants 8

3.5.2 Évaluer la pertinence de la participation d'équipes étudiantes à des ligues civiles ou décloisonnées 8

3.6 Critères d'âge 9

3.7 Préoccupation concernant la participation féminine aux activités sportives 9

3.8 Politique étude/sport 9

3.9 Collaboration au développement de l'élite sportive 10

3.10 Le rôle de la CAE relativement au sport collégial 10

3.10.1 Concertation 10

3.10.2 Diffusion d'information 11

3.10.3 Perfectionnement 11

4. Commentaires des répondantes et des répondants 12

5 Conclusion 12

1. OBJECTIFS DU SONDAGE

Ce sondage visait d'abord à vérifier la mise en application et la pertinence actuelle des recommandations adoptées par la Commission des affaires étudiantes en 1987 [1] concernant le sport au collégial. La CAE souhaitait aussi recueillir des informations et des commentaires qui lui permettraient d'engager, dans le cadre d'un plan de travail, une réflexion sur les orientations à privilégier pour les années à venir en matière de sport au collégial.

2. MÉTHODOLOGIE

Un comité de travail regroupant trois directeurs des services aux étudiants soit messieurs Maurice Senneville du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, André Le Blanc du cégep Champlain et Jean Balleux du cégep Drummondville et Pauline Proulx, conseillère en recherche à la Fédération des cégeps, a été constitué afin de planifier et organiser la cueillette d'informations et assurer le suivi du dossier.

La moitié des 28 recommandations contenues dans le rapport ont été retenues comme objet de notre sondage. Il s'agit des 14 recommandations s'adressant directement aux collèges ou à la Commission des affaires étudiantes. Le texte de ces recommandations se retrouve à l'annexe 1 du présent document.

Le questionnaire a été soumis à un pré-test auprès de cinq responsables de sport et de cinq directrices ou directeurs de services aux étudiants en janvier 1991. Le questionnaire a été corrigé à la lumière de leurs commentaires.

La version finale du questionnaire a été remise en deux exemplaires aux d.s.a.e. lors de l'assemblée générale de mai 1991. Il était alors précisé que le questionnaire s'adressait tant aux d.s.a.e. qu'aux responsables des sports. Il pouvait être rempli conjointement ou séparément et devait nous être retourné avant le 22 mars 1991.

Soixante-neuf personnes ont répondu au questionnaire dont 34 directrices et directeurs des affaires étudiantes (d.s.a.e.) et 35 responsables des sports pour une représentation de 41 collèges. Nous avons compilé séparément les données de l'un et l'autre groupe. Dans les cas ou le questionnaire avait été rempli conjointement par le responsable des sports et le d.s.a.e.(11 collèges), les réponses ont été cumulées dans les deux groupes.

La représentation régionale des collèges ayant répondu au questionnaire se distribue de la façon suivante:

Cantons de l'Est	6 collèges
Côte-Nord	2 collèges
Est du Québec	2 collèges
Ile de Montréal	9 collèges
Québec	8 collèges
Laurentides-Lanaudière	3 collèges
Mauricie	2 collèges
Outaouais	1 collège
Richelieu	4 collèges
Saguenay-Lac St-Jean	4 collèges

[1] Fédération des cégeps, Commission des affaires étudiantes, *Rapport et propositions d'orientation sur le sport au collégial*, mars 1987.

RÉGIONS	RESPONSABLES DU SPORT (34)				DIR. DES SERV. AUX ETUD.(33)			
	OUI	NON	E P[1]	NSP[2]	OUI	NON	E P	NSP
Montréal et Québec	12	1		4	11	1		4
Autres régions	3	6	8		9	4	4	
Total	15	7	8	4	20	5	4	4

Chez les responsables du sport, 70% des répondantes et répondants (12/17) de la région de Montréal et de Québec affirment que la division régionale actuelle favorise la réalisation d'activités sportives alors que seulement 17% (3/17) font la même évaluation s'ils proviennent de collèges situés en périphérie des grands centres. Chez les d.s.a.e. de Montréal et Québec, le résultat est le même que chez les responsables du sport soit 69% (11/16) qui croient que la division régionale actuelle est favorable. Cependant, s'ils proviennent de régions périphériques, 53% évaluent favorablement la division régionale actuelle par rapport à 17% pour leurs responsables du sport.

On peut donc en conclure que les d.s.a.e. des collèges de régions ont une vision beaucoup plus positive des effets de la division régionale actuelle sur la réalisation d'activités sportives que les responsables du sport des mêmes régions et que, pour l'ensemble des répondantes et répondants, la division régionale actuelle est considérée comme beaucoup plus favorable dans les régions de Montréal et de Québec (68%) que dans les autres régions (35%).

3.3.2 La division actuelle est-elle plus favorable que l'ancienne en ce qui concerne la réalisation d'activités sportives de base?

La plupart des répondantes et répondants considèrent que la division régionale actuelle n'est pas plus favorable que l'ancienne à la réalisation d'activités sportives dans les collèges. En effet, 34 personnes sur un total de 67 soit 51% ont répondu NON à la question "La division régionale actuelle favorise-t-elle davantage la réalisation d'activités sportives de base que l'ancienne?" Seulement dix-huit (27%) ont répondu OUI, les autres EN PARTIE ou NE SAIS PAS.

Les différences régionales n'apparaissent pas ici aussi évidentes qu'à la question précédente, pas plus que les différences de perception selon que l'on est responsable du sport ou directrice ou directeur des services aux étudiants.

RÉGIONS	RESPONSABLES DU SPORT (34)				DIR. DES SERV. AUX ETUD.(33)			
	OUI	NON	E. P	NSP	OUI	NON	E. P	NSP
Montréal et Québec	4	9		4	4	5	1	6
Autres régions	2	11	2	2	8	9		
Total	6	20	2	6	12	14	1	6

[1] EP= En partie
[2] NSP= Ne sais pas

3.4 Partage des responsabilités entre les instances

3.4.1 Conditions de réalisation des championnats interrégionaux et provinciaux

Dans la région de Montréal, les répondantes et répondants considèrent majoritairement que les conditions de réalisation des championnats interrégionaux et provinciaux doivent être établies par la section collégiale de l'Association régionale du sport étudiant (A.R.S.E./S.C.), pour le niveau A et par la Commission sectorielle collégiale de la Fédération québécoise du sport étudiant (F.Q.S.E./C.S.C.) pour les niveaux AA et AAA, tel qu'illustré dans le tableau suivant:

INSTANCES	MONTRÉAL			LES AUTRES RÉGIONS		
	A	AA	AAA	A	AA	AAA
F.Q.S.E./C.A[1]				1	6	10
F.Q.S.E./C.S.C.[2]		9	10	4	16	25
A.R.S.E./C.A[3].				1		
A.R.S.E./S.C.[4]	10	3		16	12	
VOTRE COLL.				4	2	
COLL. PART.	2		1	7	1	1
LIGUE		1	3	6	1	1
PAS DE REP.	2	1		5	2	2
PLUSIEURS REP				9	13	14

Il importe de noter que même si l'analyse des réponses provenant des autres régions donne des résultats majoritaires identiques, on n'y retrouve pas le même consensus. En effet, dans les autres régions, les réponses sont beaucup plus diversifiées et ce, particulièrement au niveau A. On remarque aussi un nombre élevé de réponses multiples ce qui semble indiquer que la réponse n'était pas évidente.

En résumé, la majorité des personnes répondantes considèrent que la question des conditions de réalisation des championnats interrégionaux et provinciaux relève de la section collégiale de l'A.R.S.E. pour le niveau A et de la Commission sectorielle de la F.Q.S.E. pour les niveaux AA et AAA.

---

1 FQSE/CA= Fédération québécoise du sport étudiant/ Conseil d'administration
2 FQSE/CSC= Fédération québécoise du sport étudiant/Commission sectorielle collégiale
3 ARSE/CA= Association régionale du sport étudiant/Conseil d'administration
4 ARSE/SC= Association régionale du sport étudiant/Secteur collégial

3.4.2 Conditions de participation d'une équipe d'un collège à une ligue d'une autre région

En ce qui concerne l'identification de l'instance responsable de définir les conditions de participation d'une équipe d'un collège à une ligue d'une autre région, les réponses ont été très variées et ne se distinguaient ni par le statut de la répondante ou du répondant (d.s.a.e. ou r.s.), ni par la région de provenance (Montréal ou autres régions). C'est pourquoi le tableau suivant présente une compilation de l'ensemble des données[1] :

INSTANCES	NIVEAU A	NIVEAU AA	NIVEAU AAA
F.Q.S.E./C.A		5	9
F.Q.S.E./C.S.C.	8	14	27
A.R.S.E./C.A.	5	5	
A.R.S.E./S.C.	20	26	2
VOTRE COLLÈGE	3	1	
COLL. PARTICIPANTS	11	2	1
LIGUE	7	4	7
PAS DE RÉPONSE	5	2	1
PLUSIEURS RÉP.	9	9	20

L'instance la plus souvent identifiée comme responsable de définir les conditions de participation d'une équipe d'un collège à une ligue d'une autre région est: pour le niveau A et AA, la section collégiale de l'A.R.S.E. et pour le niveau AAA, la commission sectorielle de la F.Q.S.E.

3.4.3 Conditions de participation d'un collège à une autre région

Dans le cas de la définition des conditions de participation d'un collège à une autre région, pour l'ensemble de ses activités, ***la section collégiale de l'A.R.S.E. apparaît encore plus clairement comme le choix du plus grand nombre, tant pour le niveau A que AA. Pour le niveau AAA, c'est la commission sectorielle collégiale de la F.Q.S.E. qui est, ici aussi, identifiée comme l'instance responsable.***

INSTANCES	NIVEAU A	NIVEAU AA	NIVEAU AAA
F.Q.S.E./C.A		4	9
F.Q.S.E./C.S.C.	11	15	33
A.R.S.E./C.A.	3	8	
A.R.S.E./S.C.	25	25	2
VOTRE COLLÈGE	3		
COLL. PARTICIPANTS	7		
LIGUE	3	2	4
PAS DE RÉPONSE			2
PLUSIEURS RÉP.	13	13	13

[1] Pour les résultats complets du questionnaire, consulter le document: *Sport au collégial: compilation des questionnaires complétés par les responsables des sports et les D.S.A.E.*. Annexe II du présent document.

3.4.4 Conditions de participation d'un ensemble de collèges à des ligues interrégionales

Comme dans les questions précédentes, ***la section collégiale de l'A.R.S.E. serait l'instance responsable de définir les conditions de participation d'un ensemble de collèges à des ligues interrégionales, au niveau A. Toutefois, au niveau AA, cette responsabilité relèverait de la commission sectorielle de la F.Q.S.E., de même qu'au niveau AAA.***

INSTANCES	NIVEAU A	NIVEAU AA	NIVEAU AAA
F.Q.S.E./C.A	1	5	8
F.Q.S.E./C.S.C.	13	19	28
A.R.S.E./C.A.	6	6	
A.R.S.E./S.C.	19	15	3
VOTRE COLLEGE			
COLL. PARTICIPANTS	9	2	2
LIGUE	2	3	4
PAS DE RÉPONSE	4	1	7
PLUSIEURS REP.	14	16	16

3.5 Critères d'admissibilité aux activités sportives

3.5.1 Ouvrir les activités sportives aux non-étudiants

Le tableau suivant indique que le niveau de responsabilité pour la définition des critères de participation des non-étudiants aux activités sportives collégiales apparaît ***difficile à définir au niveau A.*** Les répondantes et répondants hésitent en effet entre attribuer cette responsabilité aux collèges participants (21%), à la commission sectorielle collégiale de la F.Q.S.E. (19%) ou à la section collégiale de l'A.R.S.E. (17%). ***Aux niveaux AA et AAA toutefois, cette responsabilité est clairement assignée à la commission sectorielle collégiale de la F.Q.S.E.***

INSTANCES	NIVEAU A	NIVEAU AA	NIVEAU AAA
F.Q.S.E./C.A	3	12	17
F.Q.S.E./C.S.C.	13	20	27
A.R.S.E./C.A.	2		
A.R.S.E./S.C.	12	10	
VOTRE COLLEGE	8	6	3
COLL. PARTICIPANTS	14	7	5
LIGUE	2		
PAS DE RÉPONSE	5	6	10
PLUSIEURS REP.	9	8	7

3.5.2 Évaluer la pertinence de la participation d'équipes étudiantes à des ligues civiles ou décloisonnées

Aux niveaux A et AA, la majorité des répondantes et répondants considèrent que ***la décision de la participation d'équipes étudiantes à des ligues civiles ou décloisonnées appartient au collège. Au niveau AAA, ce choix reviendrait à la F.Q.S.E.***

INSTANCES	NIVEAU A	NIVEAU AA	NIVEAU AAA
F.Q.S.E./C.A	2	2	14
F.Q.S.E./C.S.C.	5	15	22
A.R.S.E./C.A.	3	5	
A.R.S.E./S.C.	14	7	2
VOTRE COLLEGE	20	19	8
COLL. PARTICIPANTS	10	8	6
LIGUE	3	2	2
PAS DE REPONSE	5	3	9
PLUSIEURS REP.	7	8	6

3.6 Critères d'âge

La moitié des répondantes et des répondants croit que le critère d'âge actuel de 22 ans pour participer aux activités de sport collégial de base doit être révisé. À la question: "De qui devrait relever la responsabilité de cette révision?", ***le tiers des répondantes et répondants identifient la section collégiale de l'A.R.S.E. pour le niveau A et 40% croient que ce devrait être la commission sectorielle collégiale pour les niveaux AA et AAA.***

INSTANCES	NIVEAU A	NIVEAU AA	NIVEAU AAA
F.Q.S.E./C.A	1	5	9
F.Q.S.E./C.S.C.	12	28	29
A.R.S.E./C.A.	6	2	
A.R.S.E./S.C.	23	5	1
VOTRE COLLEGE			
COLL. PARTICIPANTS	3		
LIGUE	1		
PAS DE REPONSE	21	25	27
PLUSIEURS REP.	2	4	3

3.7 Préoccupation concernant la participation féminine aux activités sportives

La majorité des personnes ayant répondu au questionnaire affirment que l'augmentation du taux de participation féminine aux activités sportives a fait partie de leurs préoccupations au cours des dernières années. C'est en effet, ***86% des responsables des sports et 79% des directrices et directeurs des services aux étudiants qui reconnaissent s'être préoccupés de cette question.***

Quant aux mécanismes mis en place pour promouvoir une plus grande participation féminine, ***45% de l'ensemble des répondantes et répondants disent avoir proposé des activités sportives mixtes et 29% ont offert des activités spécifiques aux femmes.***

3.8 Politique étude/sport

Seul ***un tiers des collèges représentés dans le sondage auraient une politique étude/sport*** mais dans la majorité des cas où cette politique existe, il y a aussi une personne chargée de son application.

L'ensemble des responsables des sports et des directrices et directeurs des services aux étudiants croient que la recommandation visant à encourager les collèges à se doter de politiques étude-sport est toujours pertinente.

3.9 Collaboration au développement de l'élite sportive

La moitié des répondantes et répondants (35) disent collaborer au développement de l'élite sportive québécoise ou canadienne dont près de 50% (17) dans le cadre d'ententes avec des Fédérations unisport et un peu plus de 40% (15) dans le cadre du programme Sport/Études.

3.10 Le rôle de la CAE relativement au sport collégial

3.10.1 Concertation

La majorité des répondantes et répondants considèrent que la Commission des affaires étudiantes joue son rôle de concertation concernant les orientations des cégeps en matière de sport au collégial. La proportion est de 54% chez les responsables des sports et de 62% chez les d.s.a.e.

Qu'ils aient répondu positivement ou négativement à cette question, quelques d.s.a.e. ont ajouté les commentaires suivants à leur réponse:

"La CAE insiste beaucoup trop sur le sport d'élite"
"La CAE devrait prendre une part plus active aux décisions relatives au sport collégial"
"Il devrait y avoir des discussions à la CAE sur les enjeux importants afin de dégager des consensus."
"La CAE devrait définir les grandes orientations du sport collégial: admissibilité, rendement académique des élèves, transfert d'institution, éthique."
"Le comité sur le sport au collégial devrait revoir les orientations fixées."
"La CAE assure une présence mais pas suffisamment de leadership."
"La CAE devrait assurer le suivi de l'adoption des politiques sur le sport par les collèges et le suivi des autres recommandations"

Quelques responsables des sports ont aussi ajouté des commentaires:

"Il y a un manque de communication entre la CAE et les responsables des sports et entre la CAE et la F.Q.S.E."
"La CAE joue son rôle de concertation mais de façon très modeste"
"J'ai de la difficulté à voir les résultats de cette concertation".
"Il y a un manque d'information entre ce qui se passe à la base (responsables des sports- associations locales) et ce qui se décide à la CAE."
"Peu des membres de la CAE connaissent la problématique du sport étudiant et peuvent influencer les décisions."
"L'implication de la CAE pourrait être plus importante. Le présent questionnaire est une belle manifestation de cette concertation."

3.10.2 Diffusion d'information

Quarante-trois pourcent (43%) des responsables des sports et 59% des d.s.a.e. considèrent que la Commission des affaires étudiantes joue son rôle de diffusion d'informations à ses membres sur les orientations et les enjeux du sport collégial.

Les directrices et directeurs des services aux étudiants ont ajouté les commentaires suivants:

"Cette diffusion d'informations se fait en période de crise."
"Je ne me sens pas informé par la CAE."
"Une rencontre annuelle avec le directeur général de la FQSE pourrait être bénéfique dans la diffusion et la compréhension des enjeux dans le sport."
"J'aimerais que ces informations soient présentées non seulement dans les réunions mais aussi par courrier, sur les points importants. Il faut être encore plus au fait."
"J'ai plutôt entendu parler de problèmes d'organisation que d'orientations ou d'enjeux."
"Les informations diffusées sont peu appropriées."

Voici les commentaires émis par les responsables des sports sur la question de la diffusion d'information:

"Les seules informations que j'ai me proviennent de la Direction des services aux étudiants de mon collège."
"Je crois qu'une partie du problèmes est relié à la communication entre les différents niveaux: l'information ne se rend pas toujours aux personnes qui doivent appliquer les orientations."
"Il y a un long chemin à parcourir avant que les d.s.a.e. se sentent pleinement concernés par le sport collégial."
"La preuve que l'information n'est pas diffusé c'est que le rapport de mars 1987 ne s'est pas rendu dans les collèges ou très peu."

3.10.3 Perfectionnement

Seulement ***9% des responsables des sports et 24% des d.s.a.e. croient que la Commission des affaires pédagogiques joue son rôle dans l'organisation d'activités de perfectionnement à l'intention de ses membres.***

À cet égard, peu de commentaires sont émis par les d.s.a.e.:

> "La CAE ne joue pas ce rôle directement mai indirectement par l'activité PERFO: cependant, peu de d.s.a.e. y participent."
> "Elle joue son rôle mais pas assez."
> "On pourrait faire davantage"
> "Les membres sont-ils disponibles pour recevoir ce perfectionnement?"

Un seul commentaire provient d'un responsable des sports:

> "Je ne crois pas que le perfectionnement soit la responsabilité de la CAE. Ce rôle revient à la FQSE."

4. COMMENTAIRES DES RÉPONDANTES ET DES RÉPONDANTS

La dernière partie du questionnaire offrait aux répondantes et répondants la possibilité d'émettre des suggestions ou des commentaires relatifs au sport collégial et dont la Commission des affaires étudiantes pourrait tenir compte dans la planification des ses activités.

Les commentaires émis peuvent se regrouper sous trois grands thèmes soit:

- **Les rôles et mandats des différentes instances:**

> Il faudrait clarifier les mandats et champs de juridiction du MESS, du MLCP, de la FQSE, des ARSE en matière de développement du sport collégial et de politiques sport-études
> L'implication de la CAE avec la FQSE est à repenser. Il y aurait lieu de préciser les modes de représentation
> La CAE pourrait jouer un rôle plus influent auprès de la FQSE
> Chaque collège devrait déléguer un représentant aux différentes réunions des instances de la FQSE et s'assurer que ce délégué y joue un rôle plus actif. De cette façon, la FQSE pourra jouer le rôle qu'on attend d'elle
> La CAE devrait se prononcer sur les orientations de la FQSE et à organiser des sessions d'information et d'échange avec les représentants des instances régionale et provinciales concernées

- **Les besoins de la clientèle:**

Il faudrait clarifier les besoins des étudiants-athlètes
Il y aurait lieu de vérifier les compétences et qualités pédagogiques des entraîneurs
La CAE devrait favoriser la mise en oeuvre de politiques sport-études dès la saison 91-92
Dans le cadre de l'évolution des clientèles, se pencher sur la question de l'admissibilité de certaines clientèles de l'éducation des adultes (temps plein, le jour)

- **La problématique régionale:**

Il faudrait clarifier la problématique régionale
On devrait réunir les d.s.a.e. par région (ARSE) une fois l'an lors d'une assemblée générale
La CAE devrait prendre position par rapport au développement vertical, au code d'éthique...

5. CONCLUSION

La CAE voulait vérifier si les recommandations adoptées en 1987 avaient été mises en application dans les collèges et si elles étaient toujours pertinentes aujourd'hui.

Le sondage nous indique que les recommandations portant sur la reconnaissance de la contribution du sport à la formation de la personne (REC.1) et celle sur la concertation avec les municipalités (REC. 5) sont appliquées dans la majorité des collèges et que ces principes demeurent toujours d'actualité.

Quant à la recommandation 6 sur la coordination régionale des activités sportives de base, il semble que la division régionale actuelle favorise davantage les collèges des régions de Montréal et Québec que ceux des autres régions. À cet égard plusieurs répondantes et répondants ont souligné l'existence de problèmes au niveau de la division régionale et souhaitent que la CAE approfondisse cette problématique.

La recommandation 7 avait trait au partage des responsabilités entre les instances sur les conditions de réalisation des championnats interrégionaux et provinciaux et sur différentes conditions de participation des collèges à des ligues d'autres régions ou interrégionales et ce, pour les niveaux A, AA ou AAA. Dans l'ensemble on constate que la majorité des répondantes et répondants n'ont pas une idée très précise du niveau où doit se prendre telle ou telle décision ce qui s'exprime d'une part par la diversité des réponses, d'autre part par le fait que plusieurs personnes donnent des réponses multiples à une même question. De façon générale, on attribue plus souvent la responsabilité à la partie collégiale de l'instance régionale (ARSE/SC) ou provinciale (FQSE/CSC) qu'aux autres instances. Par ailleurs, la FQSE ressort beaucoup plus clairement comme l'instance responsable lorsqu'il est question d'activités de niveau AAA. Les réponses obtenues à plusieurs des questions relatives aux responsabilités des différentes instances semblent indiquer qu'un bon nombre des répondantes et répondants connaissent peu les rôles des différentes structures existantes. Plusieurs commentaires à l'effet qu'on devrait diffuser davantage d'informations sur la

FQSE viennent confirmer cette assertion. Les mêmes commentaires s'appliquent aux questions portant sur les critères d'admissibilité aux activités sportives (REC. 8,9 et 10) où les réponses sont multiples ou très diversifiées, à l'exception du niveau AAA où les consensus se dégagent un peu plus clairement.

La recommandation 12 sur la participation féminine aux activités sportives semblent avoir été appliquée largement dans les collèges mais il est difficile d'en évaluer la portée réelle puisque nous n'avons pas de données comparatives.

En ce qui concerne les recommandations 13 et 14 et 15 portant sur le développement de l'élite sportive et l'adoption de politiques études-sport dans les collèges, on peut conclure qu'elles ont été appliquées en partie seulement et que beaucoup de travail reste à faire en ces domaines.

Enfin, le rôle de concertation joué par la CAE en matière de sport collégial (REC. 27) semble satisfaire la majorité des répondantes et répondants Il en est de même pour celui de diffusion d'information. Toutefois, dans le domaine du perfectionnement, on considère, dans l'ensemble que la CAE ne joue pas son rôle.

ANNEXE 1

LISTE DES RECOMMANDATIONS RETENUES

(Source: Rapport et propositions d'orientation sur le sport collégial
Commission des affaires étudiantes, Mai 1987)

RECOMMANDATION 1

Que les collèges reconnaissent comme la raison d'être du sport collégial sa contribution à la formation de la personne et à la qualité de l'environnement éducatif et conséquemment l'intègrent à leur mission éducative.

RECOMMANDATION 5

Que les collèges, dans l'organisation des activités sportives de base, reconnaissent les responsabilités municipales envers les citoyens étudiants et cherchent à se concerter avec les municipalités de façon à optimiser l'utilisation des équipements sportifs et à élargir le choix d'activités offertes aux étudiants et même, si cela s'avère utile et pratique, aux non-étudiants.

RECOMMANDATION 6

Que des instances régionales assument dans les régions la coordination des activités sportives de base impliquant les étudiants de plus d'un collège.

RECOMMANDATION 7

Que les collèges et les instances régionales reconnaissent à la F.A.S.C Q. la responsabilité et le mandat d'établir les conditions de réalisation (règlements, arbitrage, calendrier, etc.) des championnats inter-régionaux et provinciaux et de définir les conditions de participation d'un collège à une ligue d'une autre région que la sienne.

RECOMMANDATION 8

Que chaque collège évalue, en fonction de ses objectifs éducatifs et des conditions organisationnelles, la pertinence d'ouvrir aux non-étudiants certaines activités sportives de base jusqu'ici exclusivement accessibles aux étudiants, étant cependant entendu que des équipes ainsi formées ne seraient pas admissibles au circuit de compétitions du sport collégial.

RECOMMDATION 9

Que les collèges évaluent de la même façon, la pertinence de la participation d'équipes étudiantes à des ligues civiles ou décloisonnées, étant entendu que ces équipes d'étudiants demeureraient admissibles au circuit de compétitions du sport collégial.

RECOMMANDATION 10

Que les critères d'âge relatifs aux activités du sport collégial de base soient révisés en fonction des réalités actuelles des effectifs étudiants des cégeps et que cette révision s'opère en tenant compte d'une part des exigences de chaque discipline et de chaque niveau de participation et d'autre part, des caractéristiques du développement physiologique et psychosocial de chaque catégorie d'âge.

RECOMMANDATION 11

Que le programme inter-collégial AAA soit maintenu comme secteur d'excellence du sport collégial et situe ses objectifs dans le cadre des finalités du sport collégial.

RECOMMANDATION 12

Que les collèges s'efforcent de cerner les obstacles freinant le développement des programmes offerts à la population féminine et, si nécessaire, développent de nouveaux programmes.

RECOMMANDATION 13

Que les collèges favorisent le développement de l'excellence sportive collégiale en se dotant de politiques études/sports.

RECOMMANDATION 14

Que les collèges collaborent au développement de l'élite québécoise et/ou canadienne autant dans les sports d'équipe que dans les sports individuels en prenant entente, s'il y a lieu, avec les fédérations unisports concernant l'utilisation des ressources professionnelles et des équipements sportifs ou en obtenant le statut (et le financement) de centre de préparation à la performance sportive tel que le prévoit la politique québécoise de développement de l'excellence.

RECOMMANDATION 22

Que chaque collège désigne un responsable de l'application de sa politique études-sport.

RECOMMANDATION 27

Que la Fédération des cégeps mandate la Commission des affaires étudiantes comme instance de la concertation des orientations des cégeps en matière de sport collégial.

RECOMMDANTION 28

Que la Commission des affaires étudiantes se dote de moyens appropriés pour que l'information sur les orientations et les enjeux du sport collégial se rende à ses membres et initie (sic) à leur intention des activités de perfectionnement sur le sujet.

9170769-B

AL

COMPLÉTÉS PAR
(35 questionnaires)
onnaires)

orts	Dir. des serv. aux ét.

collégial visait à ce que les cégeps
ssion éducative et conviennent de sa

une telle proposition?

97% 3%	34	100%

e?

86% 9% 3% 3%	31 2 1	91% 6% 3%

sieurs réponses sont possibles)

iciellement endossées

11%	3	9%
6%	0	0%
9%	2	6%
9%	1	3%
26%	6	18%
37%	23	68%
56%	24	71%

fficiels du collège

29%	11	32%

de la direction

0%	17	50%
37%	9	26%

	Resp. des sports		D.S.A.E.	
- **Une collaboration étroite existe entre notre département d'éducation physique et le Service des sports**	20	57%	20	59%
- **Ce principe transparaît dans l'image que le collège projette dans les journaux**	21	60%	22	65%
- **La priorité est accordée aux activités sportives étudiantes dans l'utilisation des plateaux après les heures de cours**	28	80%	30	88%

1.3 Jugez-vous ces manifestations suffisantes?

OUI	14	40%	17	50%
NON	20	57%	16	47%
PAS DE RÉPONSE.	1	3%	1	3%

Si non, comment souhaiteriez-vous que l'endossement de ce principe se manifeste dans votre collège?

L'endossement devrait être fait :	(sur 20)		(sur 16)	
par le C.A.	5	25%	4	25%
par le département d'éducation physique	2	10%	2	12%
dans les documents officiels	5	25%	8	50%
par l'octroi de ressources humaines et financières adéquates	4	20%	0	
par l'octroi de crédits scolaires à certaiens activités sportives	2	10%	3	19%

2. Dans le cadre d'une reconnaissance des responsabilités municipales envers les citoyens étudiants, il était recommandé que les collèges «cherchent à se concerter avec les municipalités de façon à optimiser l'utilisation des équipements sportifs et à élargir le choix d'activités offertes aux étudiants» (Rec. 5).

2.1 Cette concertation entre votre collège et la municipalité existe-t-elle?

OUI	22	63%	23	68%
NON	13	37%	11	32%

	Resp. des sports		D.S.A.E.	
2.2 Cette concertation a-t-elle évolué depuis cinq ans?				
PAS DU TOUT	16	46%	15	44%
UN PEU	10	29%	13	38%
BEAUCOUP	4	11%	4	12%
NE SAIT PAS	3	9%	1	3%
PAS DE RÉPONSE	2	6%		
2.3 Cette orientation vers une concertation collège/municipalité est-elle encore pertinente aujourd'hui?				
OUI	29	83	29	85%
NON	4	11	4	12%
PAS DE RÉP.	2	6	1	3%

3. Il était recommandé que «des instances régionales assument la coordination des activités sportives de base[1] impliquant les étudiants de plus d'un collège» (Rec. 6).

3.1 Selon vous, le mode actuel de division régionale favorise-t-il la réalisation d'activités sportives de base dans votre collège?

Compilation par région

Abitibi-Témiscamingue (aucun questionnaire)		
Cantons de l'Est		
OUI	3	6
NON	1	
EN PARTIE	1	
PAS DE RÉPONSE	1	
Côte Nord		
EN PARTIE	1	1
Est du Québec		
NON	1	1
EN PARTIE	1	1
Laval (aucun questionnaire)		
Ile de Montréal		
OUI	6	5
NON	1	1
Québec		
OUI	6	6

[1] L'expression sport de base s'applique aux catégories A et AA.

	Resp. des sports	D.S.A.E.
Laurentides-Lanaudière		
NON		1
EN PARTIE	1	2
PAS DE RÉPONSE	2	
Mauricie		
NON	1	1
Outaouais		
OUI		1
PAS DE RÉPONSE	1	
Richelieu		
NON	1	1
EN PARTIE	3	3
Saguenay		
OUI		2
NON	2	
EN PARTIE	1	1

3.2 Favorise-t-il davantage la réalisation d'activités sportives de base que l'ancienne?

Compilation par région

Abitibi-Témiscamingue (aucun questionnaire)

Cantons de l'Est		
OUI		4
NON	3	2
EN PARTIE	1	
PAS DE RÉPONSE	2	
Côte Nord		
OUI	1	1
Est du Québec		
OUI	1	1
NON		1
EN PARTIE	1	
Laval (aucun questionnaire)		
Ile de Montréal		
OUI	4	3
NON	3	1
EN PARTIE		1
NE SAIT PAS		1
PAS DE RÉPONSE		1

	Resp. des sports	D.S.A.E.
Québec (6 collèges)		
OUI		1
NON	6	4
NE SAIT PAS		1
Laurentides-Lanaudière		
NON	1	2
PAS DE RÉPONSE	2	1
Mauricie		
NON.....	1	
Outaouais		
OUI		1
PAS DE RÉPONSE		1
Richelieu		
NON	3	4
PAS DE RÉPONSE	1	
Saguenay		
OUI		2
NON	3	
EN PARTIE		1

4. La recommandation 7 avait trait au partage des responsabilités entre les instances. Selon vous, de qui devrait relever chacune des responsabilités suivantes: (cochez une seule réponse par catégorie)

4.1 Établir les conditions de réalisation (règlements, arbitrage, calendrier, etc.) des championnats interrégionaux et provinciaux

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: aucun questionnaire

CANTONS DE L'EST		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	1	2
LES COLL. PARTICIPANTS:	2	1
LA LIGUE:	1	1
PAS DE RÉPONSE		1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
VOTRE COLLÈGE:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	3

	Resp. des sports	D.S.A.E.
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	2	3
LES COLL. PART.		1
PLUSIEURS RÉPONSES:	3	1
CÔTE NORD		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	1	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
EST DU QUÉBEC		
Niveau A		
VOTRE COLLÈGE:	1	1
LA LIGUE:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES		1
Niveau AA		
A.R.S.E./S.C.:	1	1
VOTRE COLL.		1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
LAVAL (aucun questionnaire)		
ILE DE MONTRÉAL		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	5	5
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	1
PAS DE RÉPONSE:	1	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	6	3
ARSE/S.C.		3
LA LIGUE		1
PAS DE RÉPONSE:	1	
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	5	5
LES COLL. PART.		1
LA LIGUE:	2	1

	Resp. des sports	D.S.A.E.
QUÉBEC		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	1	2
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	1
LA LIGUE:	2	1
PAS DE RÉPONSE:	2	2
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	4	3
A.R.S.E./S.C.		1
PAS DE RÉPONSE:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	2	3
LA LIGUE:	1	
PAS DE RÉPONSE:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.		1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	
LES COLL. PART.		1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
Niveau AA		
A.R.S.E./S.C.		1
LES COLL. PART.		1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
MAURICIE		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1

	Resp. des sports	D.S.A.E.
OUTAOUAIS		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.A.:		1
1		
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
RICHELIEU		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	2	2
LES COLL. PART.		1
VOTRE COLLÈGE:	2	
PLUSIEURS RÉPONSES:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
LA LIGUE:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	2	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
SAGUENAY		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	
A.R.S.E./C.A.:	1	
A.R.S.E./S.C.:	1	2
PLUSIEURS RÉPONSES:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	
A.R.S.E./S.C.:	2	2
PLUSIEURS RÉPONSES:		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	2	1
PLUSIEURS RÉPONSES:		1

Resp. des sports	D.S.A.E.

4.2 Définir les conditions de participation d'une équipe d'un collège à une ligue d'une autre région (pour une seul activité)

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: aucun questionnaire

CANTONS DE L'EST

Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./C.A.:		1
A.R.S.E./S.C.:		1
LES COLL. PARTICIPANTS:	2	2
LA LIGUE:	1	
PAS DE RÉPONSE:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.A.:	2	1
A.R.S.E./S.C.:	2	2
A.R.S.E./C.A.:		1
A.R.S.E./S.C.:		1
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	2	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	2
LES COLL. PARTICIPANTS:		1
PLUSIEURS RÉPONSES:	3	2

CÔTE NORD

Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	1	1
Niveau AA		
A.R.S.E./S.C.:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1

	Resp. des sports	D.S.A.E.
EST DU QUÉBEC		
Niveau A		
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	
PAS DE RÉPONSE:		1
Niveau AA		
A.R.S.E./S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
LAVAL (aucun questionnaire)		
ILE DE MONTRÉAL		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./C.A.:	1	
A.R.S.E./S.C.:	4	3
LA LIGUE:		2
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	
PAS DE RÉPONSE:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./C.A.:	2	
A.R.S.E./S.C.:	4	4
LA LIGUE:		2
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	3	4
A.R.S.E./S.C.:	1	1
LA LIGUE:	2	2
QUÉBEC		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
LES COLL. PARTICIPANTS:	2	2
LA LIGUE:	3	1
PAS DE RÉPONSE:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	3	2
LES COLL. PARTICIPANTS:		1
LA LIGUE:	2	
PLUSIEURS RÉPONSES:		2

	Resp. des sports	D.S.A.E.
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	2
LA LIGUE:	2	
PAS DE RÉPONSE:		1
PLUSIEURS RÉPONSES:	3	2
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:		2
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
MAURICIE		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
OUTAOUAIS		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1

	Resp. des sports	D.S.A.E.
RICHELIEU		
Niveau A		
A.R.S.E./C.A.:		1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
LES COLL. PART.		1
VOTRE COLLÈGE:	2	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./C.A.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
VOTRE COLLÈGE:	1	
PAS DE RÉPONSE:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
LA LIGUE:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	2
SAGUENAY		
Niveau A		
A.R.S.E./C A.:	1	
A.R.S.E./S.C.:	2	2
PLUSIEURS RÉPONSES:		1
Niveau AA		
A.R.S.E./C.A.:	1	
A.R.S.E./S.C.:	2	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	3	2
PLUSIEURS RÉPONSES:		1

4.3 Définir les conditions de participation d'un collège à une autre région (pour l'ensemble des activités)

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: aucun questionnaire

CANTONS DE L'EST

Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	2
A.R.S.E./C.A.:		1
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	1
LA LIGUE:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	2

	Resp. des sports	D.S.A.E.
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.A.:	2	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	2
A.R.S.E./C.A.:		1
A.R.S.E./S.C.:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	2
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	2	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	3
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	2
CÔTE NORD		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	1	1
Niveau AA		
A.R.S.E./S.C.:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
F.Q.S.E./C.A.:		
EST DU QUÉBEC		
Niveau A		
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AA		
A.R.S.E./S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
LAVAL (aucun questionnaire)		
ILE DE MONTRÉAL		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./C.A.:	1	
A.R.S.E./S.C.:	5	4
LA LIGUE:		2
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./C.A.:	2	
A.R.S.E./S.C.:	4	4
LA LIGUE:		2

	Resp. des sports	D.S.A.E.
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	4	4
A.R.S.E./S.C.:		1
LA LIGUE:	2	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	
QUÉBEC		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	2	2
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	2
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	3	2
A.R.S.E./S.C.:	1	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	2
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	3	2
A.R.S.E./S.C.:		1
PAS DE RÉPONSE:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	2
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	2	2
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	2	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
MAURICIE		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	
F.Q.S.E./C.S.C.		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	
F.Q.S.E./C.S.C.		1

	Resp. des sports	D.S.A.E.
OUTAOUAIS		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.		1
RICHELIEU		
Niveau A		
A.R.S.E./C.A.:		1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
VOTRE COLLÈGE:	2	1
LES COLL PART.		1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./C.A.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	2	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	2	2
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
SAGUENAY		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	3	2
PLUSIEURS RÉPONSES		1
Niveau AA		
A.R.S.E./S.C.:		2
A.R.S.E./C.A.:	3	
PLUSIEURS RÉPONSES		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:		1
F.Q.S.E./C.S.C.:	3	1
PLUSIEURS RÉPONSES		1

	Resp. des sports	D.S.A.E.

4.4 Définir les conditions de participation d'un ensemble de collèges à des ligues interrégionales

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE: aucun questionnaire

CANTONS DE L'EST		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.A.:		1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	2
LA LIGUE:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	3	2
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.A.:	2	2
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
LES COLL. PARTICIPANTS:		1
PAS DE RÉPONSE:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	2
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	2	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
LES COLL. PARTICIPANTS:		1
PAS DE RÉPONSE:	2	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
CÔTE NORD		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:		1
A.R.S.E./C.A.:	1	
Niveau AA		
A.R.S.E./S.C.:		1
A.R.S.E./C.A.:	1	
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
EST DU QUÉBEC		
Niveau A		
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AA		
LA LIGUE:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
PAS DE RÉPONSE		1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	

	Resp. des sports	D.S.A.E.
LAVAL (aucun questionnaire)		
ILE DE MONTRÉAL		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	4	3
A.R.S.E./C.A.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	2	2
LA LIGUE		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	3	3
A.R.S.E./C.A.:	2	1
A.R.S.E./S.C.:	2	2
LA LIGUE		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:		1
F.Q.S.E./C.S.C.:	4	3
A.R.S.E./S.C.:		1
LA LIGUE:	1	2
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	
QUÉBEC		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	1	3
PAS DE RÉPONSE:	3	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	3	3
A.R.S.E./S.C.:		1
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	2
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	2	3
A.R.S.E./S.C.:		1
LES COLL. PARTICIPANTS:	1	
PAS DE RÉPONSE:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	2
LAURENTIDES-LANAUDIÈRE		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1

	Resp. des sports	D.S.A.E.
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		2
A.R.S.E./S.C.:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	2	1
MAURICIE		
Niveau A		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
F.Q.S.E./C.A.:	1	
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
F.Q.S.E./C.A.:	1	
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
OUTAOUAIS:		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.		1
RICHELIEU		
Niveau A		
A.R.S.E./C.A.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	1	1
LES COLL. PARTICIPANTS:	2	2
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./C.A.:	1	1
A.R.S.E./S.C.:	2	1
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.A.:	1	1
F.Q.S.E./C.S.C.:	1	1
LA LIGUE:	1	
PLUSIEURS RÉPONSES:	1	2

	Resp. des sports	D.S.A.E.
SAGUENAY		
Niveau A		
A.R.S.E./S.C.:	3	2
PLUSIEURS RÉPONSES:		1
Niveau AA		
F.Q.S.E./C.S.C.:		1
A.R.S.E./S.C.:	3	1
PLUSIEURS RÉPONSES:		1
Niveau AAA		
F.Q.S.E./C.S.C.:	3	2
PLUSIEURS RÉPONSES:		1

5. En ce qui concerne les critères d'admissibilité aux activités sportives, de qui devraient relever les décisions suivantes? (cochez une seule réponse par catégorie)

5.1 Ouvrir aux non-étudiants certaines activités sportives jusqu'ici exclusivement accessibles aux étudiants (Réf. à Rec.8)?

Niveau A				
F.Q.S.E./C.A.:	1	3%	2	6%
F.Q.S.E./C.S.C.:	8	23%	5	15%
A.R.S.E./C.A.:	1	3%	2	6%
A.R.S.E./S.C.:	6	17%	6	18%
VOTRE COLLÈGE:	4	11%	4	12%
LES COLL. PARTICIPANTS:	7	20%	7	21%
LA LIGUE:	1	3%	1	3%
PAS DE RÉPONSE:	3	9%	2	6%
PLUSIEURS RÉPONSES:	4	11%	5	15%
Niveau AA				
F.Q.S.E./C.A.:	5	14%	7	21%
F.Q.S.E./C.S.C.:	12	34%	8	24%
A.R.S.E./C.A.:	0	0%	0	0%
A.R.S.E./S.C.:	5	14%	5	15%
VOTRE COLLÈGE:	3	9%	3	9%
LES COLL. PARTICIPANTS:	3	9%	4	12%
LA LIGUE:	0	0%	0	0%
PAS DE RÉPONSE:	4	11%	2	6%
PLUSIEURS RÉPONSES:	3	9%	5	15%
Niveau AAA				
F.Q.S.E./C.A.	7	20%	10	29%
F.Q.S.E./C.S.C.:	15	43%	12	35%
A.R.S.E./C.A.:	0	0%	0	0%
A.R.S.E./S.C.:	0	0%	0	0%
VOTRE COLLÈGE:	1	3%	2	6%
LES COLL. PARTICIPANTS: 3	2	6%	3	9%
LA LIGUE:	0	0%	0	0%
PAS DE RÉPONSE:	7	20%	3	9%
PLUSIEURS RÉPONSES:	3	9%	4	12%

	Resp. des sports		D.S.A.E.	

5.2 Évaluer la pertinence de la participation d'équipes étudiantes à des ligues civiles ou décloisonnées (Réf. à Rec. 9)?

Niveau A				
F.Q.S.E./C.A.:	1	3%	1	5%
F.Q.S.E./C.S.C.:	2	6%	3	9%
A.R.S.E./C.A.:	1	3%	2	6%
A.R.S.E./S.C.:	8	23%	6	18%
VOTRE COLLÈGE:	9	26%	11	32%
LES COLL. PARTICIPANTS:	4	11%	6	18%
LA LIGUE:	2	6%	1	3%
PAS DE RÉPONSE:	4	11%	1	3%
PLUSIEURS RÉPONSES:	4	11%	3	9%
Niveau AA				
F.Q.S.E./C.A.:	1	3%	1	3%
F.Q.S.E./C.S.C.:	9	26%	6	18%
A.R.S.E./C.A.:	2	6%	3	9%
A.R.S.E./S.C.:	3	9%	4	12%
VOTRE COLLÈGE:	8	23%	11	32%
LES COLL. PARTICIPANTS:	3	9%	5	15%
LA LIGUE:	2	6%	0	0%
PAS DE RÉPONSE:	3	9%	0	0%
PLUSIEURS RÉPONSES:	4	11%	4	12%
Niveau AAA				
F.Q.S.E./C.A.:	7	20%	7	21%
F.Q.S.E./C.S.C.:	11	31%	11	32%
A.R.S.E./C.A.:	0	0%	0	0%
A.R.S.E./S.C.:	0	0%	2	6%
VOTRE COLLÈGE:	4	11%	4	12%
LES COLL. PARTICIPANTS:	2	6%	4	12%
LA LIGUE:	2	6%	0	0%
PAS DE RÉPONSE:	6	17%	3	9%
PLUSIEURS RÉPONSES:	3	9%	3	9%

6.Croyez-vous que les critères d'âge actuels (22 ans) pour participer aux activités de sport collégial de base doivent être révisés (Réf. à Rec. 10)?

OUI	17	49%	20	59%
NON	10	46%	13	38%
PAS DE RÉPONSE:	2	6%	1	3%

Si oui, de qui devrait relever cette responsabilité?	Resp. des sports		D.S.A.E.	
Niveau A				
F.Q.S.E./C.A.:	1	3%	0	0%
F.Q.S.E./C.S.C.:	4	11%	8	24%
A.R.S.E./C.A.:	1	3%	5	15%
A.R.S.E./S.C.:	13	37%	10	29%
VOTRE COLLÈGE:	0	0%	0	0%
LES COLL. PARTICIPANTS: 1	2	6%	1	3%
LA LIGUE:	1	3%	0	0%
PAS DE RÉPONSE:	11	31%	10	29%
PLUSIEURS RÉPONSES:1	2	6%	0	0%
Niveau AA				
F.Q.S.E./C.A.:	2	6%	3	9%
F.Q.S.E./C.S.C.:	14	40%	14	41%
A.R.S.E./C.A.:	1	3%	1	3%
A.R.S.E./S.C.:	2	6%	3	9%
VOTRE COLLÈGE:	0	0%	0	0%
LES COLL. PARTICIPANTS: 0	0	0%	0	0%
LA LIGUE:	0	0%	0	0%
PAS DE RÉPONSE:	14	40%	11	32%
PLUSIEURS RÉPONSES:3	2	6%	2	6%
Niveau AAA				
F.Q.S.E./C.A.:	4	11%	5	15%
F.Q.S.E./C.S.C.:	15	43%	14	41%
A.R.S.E./C.A.:	0	0%	0	0%
A.R.S.E./S.C.:	0	0%	1	3%
VOTRE COLLÈGE:	0	0%	0	0%
LES COLL. PARTICIPANTS:	0	0%	0	0%
LA LIGUE:	0	0%	0	0%
PAS DE RÉPONSE:	14	40%	13	38%
PLUSIEURS RÉPONSES:3	2	6%	1	3%

7.Selon vous, le programme intercollégial AAA peut-il être maintenu comme secteur d'excellence du sport collégial tout en respectant les finalités du sport collégial?[2] (Réf. à Rec. 11)				
OUI:	34	97%	32	94%
NON:	1	3%	1	3%

[2] On fait ici référence au principe, émis dans la Rec. 1 du rapport, selon lequel le sport fait partie intégrante de la mission éducative des collèges par sa contribution à la formation de la personne.

	Resp. des sports		D.S.A.E.	

8. L'augmentation du taux de la participation féminine aux activités sportives a-t-elle fait partie de vos préoccupations au cours des cinq dernières années? (Réf. à Rec. 12)

OUI:	30	86%	27	79%
NON:	4	11%	6	18%
PAS DE RÉPONSE:	1	3%	1	3%

Si oui, quels mécanismes avez-vous mis en place pour promouvoir la participation féminine?

Programmes d'activités spécifiques pour les femmes	10	29%	10	29%
Programmes d'activités mixtes	11	31%	15	44%
Sondage pour identifier les besoins des clientèles féminines	4	11%	2	6%
Attribution des ressources humaines et financières nécessaires	3	93%	1	3%
Publicité spécifique à cet effet	3	9%	0	0%
Cette préoccupation a été intégrée au plan de développement	0	0%	1	3%
Pas de réponse:	7	20%	5	15%

9. Pour que les collèges favorisent le développement de l'excellence sportive (AAA), le rapport proposait que ceux-ci se dotent de politique étude/sport [3] (Réf. à Rec. 13).

9.1 Avez-vous une telle politique dans votre collège?

OUI:	13	37%	9	26%
NON:	12	34%	18	53%
NE S'APPLIQUE PAS:	9	26%	6	18%
PAS DE RÉP.:	1	3%	1	3%

Si oui, y a-t-il dans votre collège une ou des personnes responsables de son application (Réf. à Rec. 22)?

OUI:	10	77%	8	84%

[3] Il ne s'agit pas ici du concept sport-étude développé par un regroupement de collèges mais de politiques visant à permettre à des étudiantes et étudiants de participer à un sport d'excellence tout en accordant la priorité aux études

	Resp. des sports		D.S.A.E.	
9.2 Cette recommandation vous semble-t-elle toujours pertinente dans le contexte actuel?				
OUI:	30	86%	26	76%
NON:	0	0%	0	0%
NE S'APP. PAS:	4	11%	8	24%
PAS DE RÉP.:	0	0%	0	0%
10. Est-ce que vous collaborez aux programmes de développement de l'élite sportive québécoise ou canadienne (Réf. à Rec. 14)?				
OUI:	18	51%	17	50%
10.1 Si oui, avez-vous des ententes:				
Dans le cadre du programme Sport/Études?				
OUI:	8	44%	7	41%
Avec les fédérations unisport?				
OUI:	9	50%	8	47%
Avec un autre organisme?				
OUI:	3	17%	5	29%
11.À votre avis, la Commission des affaires étudiantes joue-t-elle son rôle:				
11.1 de concertation concernant les orientations des cégeps en matière de sport collégial (Réf. à Rec. 27)?				
OUI:	19	54%	21	62%
NON:	7	20%	8	24%
NE SAIT PAS:	8	23%	5	15%
PAS DE RÉPONSE:	1	3%		

	Resp. des sports		D.S.A.E.	

11.2 de diffusion d'informations à ses membres sur les orientations et les enjeux du sport collégial (Réf. à Rec. 28)?

OUI:	15	43%	20	59%
NON:	8	23%	8	24%
NE SAIT PAS:	8	23%	5	15%
PAS DE RÉPONSE:	4	11%	1	3%

11.3 dans l'organisation d'activités de perfectionnement à l'intention de ses membres (Réf. à Rec. 28)?

OUI:	3	9%	8	24%
NON:	16	46%	14	41%
NE SAIT PAS:	14	40%	9	26%
PAS DE RÉPONSE:	2	6%	3	9%

FIN